

*danse
and
scène*

**DOSSIER
D'INSCRIPTION**

2026
2027



DIRECTRICE:

Valérie SERRANO

PLANNING DE LA FORMATION

Au programme:

Cours techniques classique/Jazz
contemporain/Masterclass Hip Hop tous styles

Spirale dynamique/ anatomie

Musicalité/ apprentissage pédagogique

Floorwork/danse-contact/acro

Ateliers de recherches/projets

Spectacles de la cie A.R.T.I.S

Possibilité de déjeuner au studio

Le planning précis sera donné à la réunion de pré-rentree

Le dimanche 20 septembre à 10h

L'equipe pédagogique:

Valérie SERRANO
Marion FOURNIER
Yendi NAMMOUR
Manu GOUFFRAN



DIRECTRICE
Valérie SERRANO



COÛT DE LA FORMATION

Mise à niveau: 2990€

Règlement au comptant : 2800€

Règlement en 4 chèques de 750€ (à donner en début d'année)

Perfectionnement professionnels: A la carte

12€ cours d'1h à l'unité

18€ cours d'1h30 à l'unité

200€ la carte de 20H de cours. (valable 3 Mois)

540€ la carte de 75h de cours. Illimité

Danse and scene pro

FICHE D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

.....

Téléphone

Courriel

Personne à
contacter en
cas d'urgence

A renvoyer par mail avant le 1er septembre 2026

Contrat d'engagement

Je soussigné(e) _____ parent(s) de
_____ ou adhérent(e) de D.A.S
pour la session 2026-2027. Certifie avoir pris
connaissance des informations ci-dessous et m'engage
à les respecter :

- En souscrivant D.A.S j'adhère et je respecte le règlement intérieur. - Je réglerai ma cotisation dans son intégralité en début de saison.
- Je ne demanderai aucun remboursement de cotisation en début et cours d'année pour des raisons hors close de rupture de contrat évoquée dans le règlement intérieur ci-dessous.
- Je fourni un certificat médical de moins de 3 mois avant le 14/09/2027. (En l'absence de ce document je ne pourrai pas poursuivre les cours même si la cotisation est réglée).
- Je certifie avoir une assurance responsabilité civile.

Autorisation de droit à l'image :

autorise(nt) les adultes professionnels de la structure à utiliser dans le cadre pédagogique (journal, site Internet, publications, reportages) des photos de mon enfantprises au cours des activités.

refuse(nt) que la structure utilise des photos de mon enfant

Fait à..... le
..... Signature (des
parents ou de l'adhérent majeur)

.....Signature de la
Direction

-SERRANO Valérie Directrice

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TENUE:

Tenue de travail en adéquation avec la pratique de La danse. La direction se réserve le droit de prendre ou d'imposer toutes les mesures qui seraient nécessaires pour garantir la sécurité de ses adhérents et les conditions d'hygiène. Le non respect de ces normes entraînera la rupture du présent abonnement sans que l'adhérent puisse prétendre à une contrepartie financière.

DISCIPLINE:

Les adhérents se doivent d'arriver en avance afin de ne pas retarder le début des cours.

RESPONSABILITÉ:

La responsabilité de D.A.S commence au début du cours et s'arrête à la fin. L'école est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile. L'adhérent devra souscrire une assurance complémentaire couvrant plus particulièrement les risques possibles liés aux activités sportives pratiquées. En aucun cas l'assurance de l'école ne couvrira les frais occasionnés par un éventuel accident dont elle ne serait pas responsable.

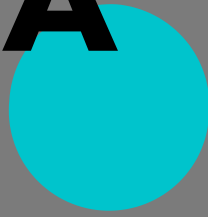
CLOSES DE RUPTURE DE CONTRAT ou REMBOURSEMENT:

Seule une blessure grave qui entraînerait l'arrêt définitif de l'élève peut justifier un éventuel remboursement de tout ou partie de la cotisation. En cas de désistement aucun remboursement ne sera consenti.

L'Adhésion à D.A.S entraîne l'acceptation du présent règlement.

- **SERRANO Valérie Directrice**

LA PREPA DANSE



Le but de la prépa danse est

- d'amener les élèves à un niveau suffisant pour accéder aux différentes formations diplômantes.
- préparer les auditions d'entrée en écoles supérieures.
- offrir une large ouverture artistique

Les places étant limitées, le recrutement se fait sur préselection vidéo puis sur audition d'entrée.